



## Compte rendu de la période d'information publique du 30 avril au 30 mai 2025

# Projet de ligne de raccordement à 315 kV du projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Initiateur du projet : Hydro-Québec



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le projet de ligne de raccordement à 315 kV du projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré a pris fin le 30 mai 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 avril 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique le 30 avril 2025.

## Le projet

### Justification et description

Hydro-Québec, l'initiateur du projet, souhaite construire une ligne de transport à 315 kV afin de raccorder le parc éolien Des Neiges – Secteur Sud, situé sur les terres privées du Séminaire de Québec, à son réseau de transport à 315 kV déjà existant.

Partant du poste électrique du parc éolien, cette ligne de transport d'une longueur approximative de 6,8 km traversera la rivière du Mont Saint-Étienne. Elle longera ensuite la limite du territoire des terres privées du Séminaire situées au nord des municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps, dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Enfin, elle franchira la rivière Sainte-Anne avant de se raccorder au réseau existant d'Hydro-Québec.

Le projet nécessitera un déboisement d'une largeur de 70 m sur toute l'étendue de la ligne afin de permettre l'installation de 17 pylônes d'une hauteur qui variera entre 18 et 48 mètres.

Hydro-Québec estime le coût du projet à environ 38 millions de dollars avec des retombées économiques évaluées entre 3 et 5 millions. De plus, la société d'État prévoit verser un montant d'argent à des organismes du milieu afin qu'ils réalisent des projets de développement dans les collectivités locales.

La mise en service de la ligne de transport est prévue pour l'automne 2026.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

## Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ L'incidence de la nouvelle ligne sur le réseau existant et son éventuelle mise à niveau;
- ▶ L'entretien de la végétation dans les emprises;
- ▶ La remise en état après les opérations de nivellement, notamment en territoire agricole;
- ▶ La possibilité d'utiliser les chemins existants et d'y faire passer des câbles souterrains;
- ▶ Les utilisateurs des emprises.

Visionner [la séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyennes, les citoyens et Hydro-Québec sur les sujets mentionnés ci-haut.

## Les activités d'information et de communication

### Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, il apparaît que l'initiateur du projet a réalisé des démarches auprès de la Nation Huronne Wendat, de la Première Nation Innue Essipit, de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh et de la Bande des Innus de Pessamit.

Le BAPE a donc contacté l'adjointe à la direction des ressources humaines et des communications du Conseil de la Nation huronne-wendat, le directeur général du Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit, la conseillère en gestion de la faune et de l'environnement de la Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et le responsable de l'environnement du Conseil des Innus de Pessamit dans l'objectif de les informer du début de la période d'information publique sur le projet et de sonder leur intérêt à ce que leurs coordonnées soient ajoutées à la liste d'envoi du projet.

La Nation Huronne Wendat, la Première Nation Innue Essipit et la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh n'ont pas donné suite aux messages du BAPE. La Bande des Innus de Pessamit a pour sa part transmis diverses questions auxquelles le BAPE a répondu.

### La séance publique d'information

<b>Date</b>	Mercredi 14 mai 2025
<b>Lieu</b>	Auberge Baker Restaurant
<b>BAPE : Animation</b>	Christophe Marquis, conseiller en communication étudiant
<b>BAPE : Modération</b>	Josiane Ouellet, conseillère en communication Mayeul Garitey, conseiller en communication étudiant
<b>Initiateur du projet</b>	Hydro-Québec
<b>Assistance en salle</b>	6 personnes
<b>Assistance en ligne</b>	8 personnes
<b>Durée</b>	1 h 05
<b>Nombre de questions posées</b>	6

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [communiqué de presse](#) a été publié le 30 avril 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 14 mai 2025, date de la séance publique d'information.

## Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur [le site Web du BAPE](#), ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont également accessibles dans [le Registre des évaluations environnementales](#), qui est sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

## Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

### Facebook – 6 801 abonnés – 3 publications et 1 diffusion

- Personnes touchées : 2 012 en moyenne par publication

### X – 3 503 abonnés – 3 publications

- Personnes touchées : 64 en moyenne par publication

### LinkedIn – 1 815 abonnés – 1 publication

- Personnes touchées : 220

## Publicité

Pour maximiser ses chances de joindre les citoyennes et citoyens des milieux d'insertion des projets, le BAPE diffuse de la publicité dans des médias locaux. Cette fois, il a opté pour l'hebdomadaire et le site Web du *Journal Ici l'info*. Il a aussi annoncé la séance publique d'information dans Google Ads.

## Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de ligne de raccordement à 315 kV du projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 316 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont reçu par courriel les communiqués de presse du BAPE.

## Relais d'information

Afin que l'information concernant les périodes d'information publiques soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par les projets, le BAPE demande à divers acteurs du milieu visé de la relayer de façon volontaire.

Dans le cadre du projet de ligne de raccordement à 315 kV du projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, le BAPE a demandé à l'initiateur du projet d'envoyer une lettre par courriel aux personnes et organisations qu'il a consultées en amont de la période d'information publique.

Il a également approché 8 municipalités, la MRC, 2 établissements d'enseignement, les élus de la région et 34 organisations (commerces, associations communautaires, regroupements). Parmi eux, 9 ont accepté de faire rayonner l'information entourant la période d'information publique et la séance publique d'information par une publication dans leurs médias sociaux, infolettre ou site Web ou alors en apposant l'affiche du BAPE à un endroit stratégique.

## Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque Aux Sources	33, rue de l'Église

## La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
28 avril 2025	<i>Le Journal de Québec</i>

## Relations avec les médias

### Les relations de presse

Des courriels personnalisés ont été envoyés à des journalistes et à des représentants de 12 médias de la région d'accueil du projet au début de la période d'information publique ainsi que le jour de la séance publique d'information.

### La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 14 mai 2025, la Télévision d'ici a réalisé une entrevue avec une représentante du BAPE. Celle-ci a été diffusée dans l'émission *1 heure d'ici* deux fois par jour du 23 mai au 30 mai. Il y a notamment été question de la séance publique d'information, de la possibilité de demander d'un examen public du projet, du projet de l'initiateur, de ses répercussions sur l'environnement et le milieu d'accueil ainsi que du rôle du BAPE à la suite d'une période d'information publique sur un projet.

Québec, le 9 juin 2025

Christophe Marquis, conseiller en communication responsable du dossier